

La vie associative

Le magazine de la Conférence permanente des coordinations associatives

n°16 novembre 2011 4€ c pca.asso.fr



14 millions de bénévoles

Les grandes tendances du bénévolat en France

Gérard Andreck

CONTRE-POINT

Les compétences bénévoles dans les mutuelles

Marc-Olivier Padis

TRIBUNE

«Le monde des bénévoles doit s'interroger sur ses fondements mêmes»

**COMPÉTENCES
BÉNÉVOLES**
FAUT-IL LES VALORISER ?

La Mutuelle CHORUM publie le 1^{er} Référentiel « Partenariats Associations-Entreprises »

→ Référentiel « PARTENARIATS ASSOCIATIONS-ENTREPRISES »



A destination des dirigeants associatifs, ce référentiel a pour vocation de les accompagner dans l'élaboration de leur stratégie et dans la mise en pratique d'un « partenariat associations/entreprises » au profit d'une coopération créatrice de valeur et de flux d'affaires.

Il aborde les principales thématiques concourant à la mise en place d'une telle démarche : les enjeux, les différents modèles de partenariats possibles, les facteurs clés du succès pour les concevoir et les mettre en œuvre, etc.

Vous pouvez commander ce référentiel, disponible à partir du **1^{er} novembre**, sur le site :



<http://cides.chorum.fr>
Rubrique : **Nos outils > Guides**

Le référentiel « **Partenariats Associations-Entreprises** » a été conçu par **Le Rameau**, association d'intérêt général, et **CIDES**, le centre de ressources et d'action de la Mutuelle CHORUM.



communication@chorum.fr



www.chorum.fr

Directeur de la publication

André Leclercq

Responsable de la rédaction

Nadia Bellaoui (vice-présidente de la CPCIA en charge de l'engagement)

Rédaction

Stéphanie Rizet (CPCA),
Hélène Spoladore (La Pirogue)

Ont participé à ce numéro

Fatima Akkacha (Ligue de l'enseignement),
Soline Briel (CNOSEF), Hélène Dolgorouky (Uniopss), Bastien Engelbach (Animafac), Jacqueline Mengin (Fonda), Hubert Penicaud (Croix-Rouge française), Anne-Carole Poitrenaud (France Bénévolat), Marc-Olivier Padis (Revue Esprit).

Illustrations

Flow

Maquette

Jonathan Debauve

Impression

Chevillon Imprimeur,
26 boulevard Kennedy - 89101 Sens

Publication réalisée avec le soutien de la Caisse des dépôts et de la Mission Économie sociale de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Nos partenaires, le Crédit Coopératif, le Groupe Chèque Déjeuner, Chorum, la Macif et la Maif, nous soutiennent au titre du mécénat d'entreprise pour le développement d'un mouvement associatif organisé, autonome et d'intérêt général.

Vous pouvez commander ce numéro par mail à contact@cPCA.asso.fr ou sur notre site cPCA.asso.fr/la-vie-associative.

Exemplaire papier

4 € (5 €, frais de port inclus)



Publication éditée par la CPCIA
28 place Saint-Georges 75009 Paris
01 40 36 80 10
contact@cPCA.asso.fr
cPCA.asso.fr
ISSN: 1761- 9149
Dépôt légal à parution
Éditée en 3500 exemplaires

Un sujet faussement consensuel

Par NADIA BELLAOUI, vice-présidente de la CPCIA



Présentée comme un mode majeur de valorisation et de reconnaissance du bénévolat, expérimentée par un certain nombre d'associations et portée par les pouvoirs publics, la validation des compétences acquises dans l'engagement, au travers d'outils, référentiels et autres portfolios de compétences, paraît faire l'unanimité.

L'étude, présentée dans cette revue, conduite avec le soutien du Conseil de développement de la vie associative, met en évidence combien cet unanimisme est trompeur. D'abord, il semble que le sujet peut passionner les dirigeants bénévoles ou salariés, mais qu'il laisse les bénévoles plus froids, lorsqu'il ne suscite pas chez eux des réticences. Ensuite, l'approche du travail bénévole par les compétences participe d'une logique d'individualisation et de performance qui transforme le quotidien des bénévoles et met sous tension «l'esprit associatif». Enfin, l'articulation entre valorisation des compétences et employabilité, lorsque l'on pense aux bénévoles éloignés du travail, pose la question de l'instrumentalisation du bénévolat et interroge le désintérêt.

Bien sûr, on n'apprend pas que sur les bancs de l'école. Les associations sont des lieux d'acquisition de compétences et cette fonction éducative et formatrice est largement sous-estimée dans notre société. Bien sûr, le diplôme initial conditionne beaucoup trop les parcours de vie et les associations peuvent (doivent ?) contribuer à changer cette situation injuste socialement et inefficace économiquement. Encore faut-il que la validation des acquis de l'expérience trouve un nouveau souffle dans notre pays, sinon l'expérience bénévole n'a que peu de chance d'ouvrir de nouveaux droits et de permettre une réelle réorientation professionnelle. Encore faut-il également appréhender, avec rigueur et sérénité, les effets qui en découlent sur le bénévolat mû, avant tout, par la « volonté bonne ». C'est tout l'objet de ce numéro de *la Vie Associative*, que je vous invite à découvrir et à discuter.



ÉDITORIAL

Nadia Bellaoui: « Un sujet faussement consensuel »

3

Les compétences des bénévoles, une histoire récente

5

UNE PRÉOCCUPATION CROISSANTE

7

Les grandes tendances du bénévolat

8

Viviane Tchernonog: « Les associations ont besoin de bénévoles, mais aussi de compétences »

10

Un questionnement indissociable des mutations du monde associatif

12

« L'esprit associatif » sous tension

14

Gérard Andreck: « Entre efficacité managériale et éthique mutualiste »

18

ENTRE CITOYENNETÉ ET EMPLOYABILITÉ

22

La fin du désintéressement ?

24

Le bénévolat de compétences : des cadres en mission associative

26

Anne Bory: « Corporate volunteering »

29

Les bénévoles seniors : une autre utilité sociale après la carrière professionnelle

30

Bénévoles et chômeurs : retrouver un statut d'actif

33

Jean-Baptiste de Foucault: « Il faut faire du bénévolat pour le bénévolat et ne pas l'instrumentaliser »

35

TRIBUNE LIBRE

Marc-Olivier Padis: « Le monde des bénévoles doit s'interroger sur ses fondements mêmes »

36

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative



Les compétences bénévoles Une préoccupation croissante

Le monde associatif a connu ces dernières années de fortes évolutions qui éclairent l'attention croissante portée à la problématique des compétences des bénévoles. Celle-ci vient répondre aux bouleversements intervenus. Elle en propose également une grille de lecture particulière qu'il s'agit d'interroger. Elle invite en effet à ne plus regarder le bénévolat uniquement sous l'angle de l'engagement et des valeurs qui le sous-tendent, mais aussi comme un ensemble d'activités, un travail, qui nécessite pour être effectué un cadre et des modalités d'organisation propres. Dans le même temps, cette approche par les compétences des bénévoles est porteuse d'une logique d'individualisation, de flexibilisation et de performance susceptible de heurter et de remettre en cause un certain « esprit associatif » toujours agissant. Ce sont toutes ces tensions qui sont ici remises dans leur contexte et analysées.

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Les associations ont besoin de bénévoles, mais aussi de compétences

ENTRETIEN AVEC VIVIANE TCHERONOG

«Le bénévolat semble toujours en expansion. Il s'agit d'évolutions sociétales fortes qui n'ont pas de raison de connaître de rupture.»

A-t-on des indications sur l'évolution du monde associatif depuis la crise de 2009 ?

La demande d'information sur le secteur associatif est très forte, et elle est encore amplifiée par la rareté des données disponibles. On peut donc tout dire, et la tentation est parfois grande pour certains de livrer des résultats qui auraient un caractère inattendu, «sensationnel», mais qui ne tardent pas à démontrer leur incohérence. Ainsi a-t-on pu voir les mêmes observateurs déplorer tout à la fois une baisse drastique des financements publics, «mesurer» un moral en berne des responsables associatifs et «constater» un niveau important de recrutements dans les associations!

Soyons sérieux et responsables: acteurs associatifs et publics s'appuient sur les informations qui leur sont fournies pour agir, il est donc essentiel de rester prudent dans la formulation de conclusions et de recommandations.

Le caractère rare et parcellaire des informations disponibles sur les associations doit inciter non seule-

ment les observateurs mais aussi les utilisateurs de données à se poser la question de leur vraisemblance, à confronter les sources possibles, à apprécier leurs points de convergence, à comprendre les points de divergence pour mieux cerner la réalité associative.

Où en est-on aujourd'hui ?

La période qui a précédé la crise de 2008/2009 a été marquée par une baisse importante des financements de l'État et par une montée en charge des financements des collectivités locales qui ont compensé cette baisse. Il en est cependant résulté des mutations violentes dans les modalités de financement et de partenariat qui ont considérablement bouleversé le tissu associatif et conduit à de nombreuses restructurations du secteur.

La crise a accéléré toutes ces évolutions. L'État en a immédiatement subi les effets, sur les rentrées fiscales - la TVA notamment -, et sur les rentrées sociales du fait du chômage. Dans le même temps, les besoins de solidarité ont, eux, augmenté. Les collectivités locales ont connu les effets de cette crise éco-

Pour aller plus loin

- ❖ Rapport «Connaissance des associations», décembre 2010, n°122, téléchargeable en ligne sur cnis.fr
- ❖ À paraître en 2012, un numéro de *la Vie associative* et un dossier spécial consacré au financement des associations



Viviane Tchernonog
Chercheuse au CNRS

nomique avec un certain décalage lié à la structure des leurs ressources fiscales (droits de mutation, ...). En 2009, leurs budgets – régions et départements principalement – ont ainsi augmenté et elles semblent avoir continué, pour un grand nombre, à compenser la baisse des financements de l'État. Ce qui peut expliquer en partie le maintien du nombre de personnes salariées dans un premier temps. Mais ce constat, abusivement qualifié d'augmentation, a vraisemblablement masqué aussi une détérioration de la qualité de l'emploi salarié, avec une augmentation du nombre de CDD ou d'emplois très précaires. Il est donc difficile d'interpréter correctement cette évolution.

Les choses sont différentes en 2010 : les régions et départements ont subi les effets de la crise et diminué

le volume de leurs financements en direction des associations, dans des proportions qu'il n'est encore possible de mesurer, mais qui expliquent sans doute l'infléchissement du nombre d'emplois salariés observé depuis fin 2010. L'enquête sur le financement des associations conduite par la CPCa apportera très vite des éléments plus précis sur ces évolutions.

A-t-on des idées sur les évolutions récentes du bénévolat ?

On peut bien entendu s'interroger sur l'impact qu'auront ces transformations des modes de financement et de l'emploi associatif sur le bénévolat. Pour le moment, les enquêtes nationales sur le sujet sont assez rares... Les sondages conduits en 2007, 2008 et 2009 à l'occasion

du Forum national des associations et des fondations montrent que les Français sont de plus en plus nombreux à dire qu'ils veulent s'engager. Le taux de bénévolat serait aujourd'hui, selon l'enquête DREES, de l'ordre de 32 %. Le bénévolat semble donc toujours en expansion. Il s'agit là d'évolutions sociétales fortes qui n'ont pas de raison de connaître de rupture. Des problèmes existent cependant, notamment en matière de renouvellement des dirigeants bénévoles, qui proviennent de difficultés de formation et de qualification dans un contexte de forte professionnalisation du monde associatif. Car les associations ont besoin de bénévoles, mais elles ont aussi besoin de compétences. ●

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

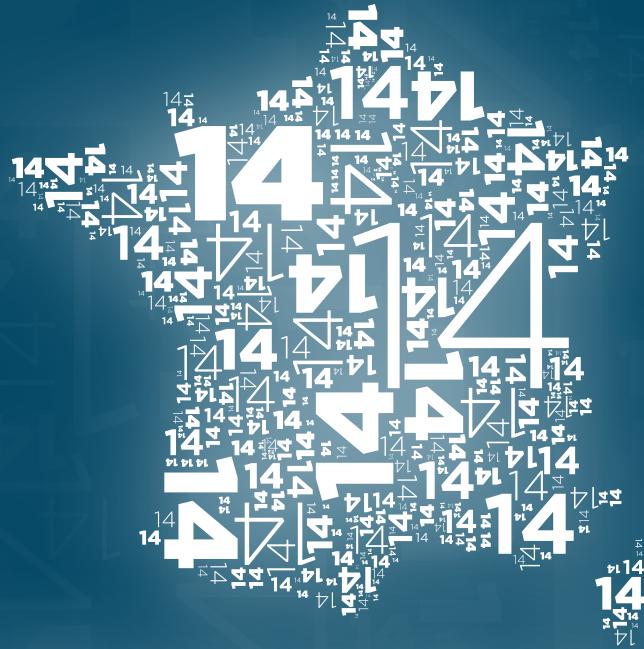
Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative



14 MILLIONS DE BÉNÉVOLES À QUOI ÇA SERT ?

LUNDI 5 DÉCEMBRE 2011 - 14:00
HÔTEL DE VILLE DE PARIS

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU BÉNÉVOLAT
SUIVIE DE LA SOIREE DES BÉNÉVOLES

INSCRIPTION GRATUITE & PROGRAMME
SUR BENEVOLAT2011.ORG



EN PARTENARIAT AVEC



2011, année européenne du bénévolat et du volontariat



Jurisassociations

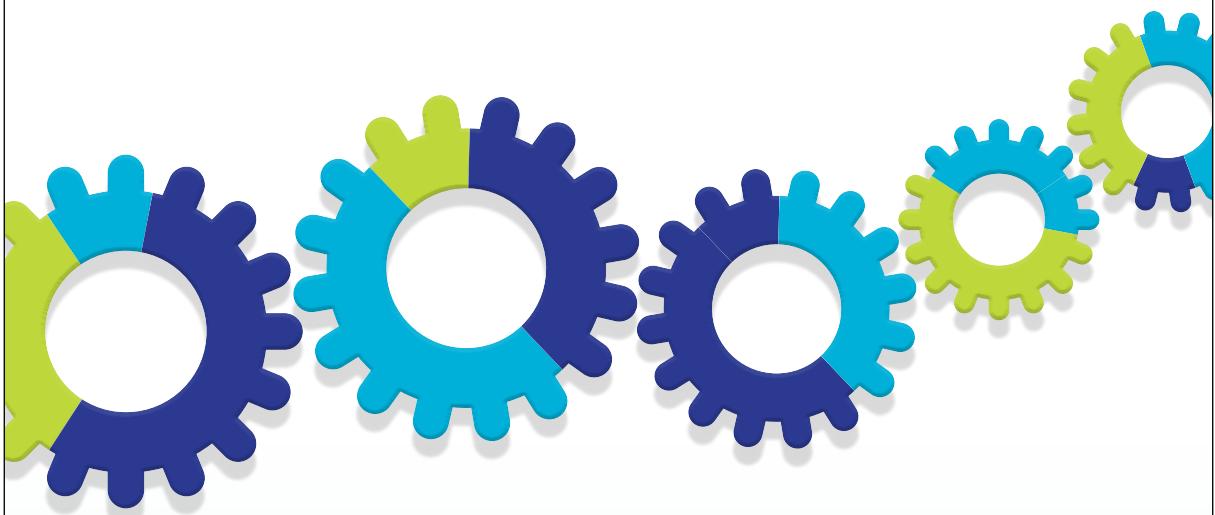


mut'asso

Les associations actrices
de leur développement

Financement des associations

Entre contraintes budgétaires et projet associatif, quels enjeux en 2012?



mardi 17 janvier 2012 à Paris

AU SIÈGE DU *Monde* - 80 BOULEVARD AUGUSTE BLANQUI - 75013 PARIS
INSCRIPTION GRATUITE SUR CPCA.ASSO.FR/INSCRIPTION/17-JANVIER

TABLES-RONDES

- » Constats de l'enquête
- » Financement public
- » Partenariats privés
- » Banques et finance solidaire



FRANCE ACTIVE



Le Monde

la Gazette

juisassociations



- 
- ◀ Dernière campagne de l'association *Lire et faire lire*: « Enchantez votre quotidien, racontez des histoires aux enfants ».

Les compétences bénévoles Entre citoyenneté et employabilité

Le bénévolat a connu ces dernières années de fortes évolutions, notamment à travers la mise en place de logiques organisationnelles qui sont venues malmener un « esprit associatif » toujours bien ancré. Les bénévoles ne sont d'ailleurs pas les seuls touchés. Dans beaucoup de structures, l'introduction de nouveaux outils de gestion, la pression à la productivité ou encore la multiplication des indicateurs et des contrôles suscitent un malaise parmi les salariés. Avec la rationalisation et la professionnalisation accrues du bénévolat, les similitudes entre ces deux catégories de travailleurs associatifs se font croissantes. Elles interrogent la complémentarité des postures et des rôles, voire les possibles substitutions entre les uns et les autres. Elles ne sont certainement pas sans lien avec l'apparition progressive de formes instituées de valorisation du bénévolat. Comme si la montée en compétences attendue chez les bénévoles appelait impérativement à des contre-parties, collectives et individuelles. C'est sur ce deuxième plan que le prisme des compétences est le plus usité. Il pose cependant la question du désintérêt et établit un lien ambigu entre citoyenneté et employabilité.

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Corporate volunteering

ENTRETIEN AVEC ANNE BORY

Maître de conférence en sociologie à l'université Lille 1

Quand apparaît le bénévolat de compétences ?

L'origine du bénévolat de compétences vient de « *corporate volunteering* ». La politique de bénévolat de compétences aux États-Unis a été pensée du côté des entreprises: il s'agit bien d'une politique de management dans l'arsenal des ressources humaines. La référence aux compétences n'est pas innocente lexicalement. En France, dans les années 1990, le mécénat s'intéresse peu aux compétences. Il faut attendre les années 2000 pour qu'on mette à disposition les compétences professionnelles des salariés, ce qu'on appelle le *pro bono work* aux États-Unis. Ce type de mécénat a notamment été développé par SFR en France.

En quoi ce type de bénévolat peut-il être utile pour les associations ?

Qu'il s'agisse de bénévolat ou de mécénat, la question de l'utilité pour les associations est identique: la mission est relativement utile si elle est définie à l'avance par l'association. Ce qui suppose que l'association dispose de ressources pour réfléchir à ses besoins. Mais si ce bénévolat n'est pas bien défini, cela coûte à l'association; les besoins de l'entreprise prennent le pas sur ceux de l'asso-

ciation. Il en est de même quand la mission est trop courte.

Ce type de bénévolat se développe-t-il ?

Oui, les entreprises tendent aujourd'hui à privilégier l'apport de compétences plutôt que de temps aux associations. Les structures qui se sont lancées sur ce type de bénévolat connaissent un véritable développement. On pourrait donner l'exemple de *Pro bono lab*, monté par des jeunes diplômés d'écoles de commerce, inspiré d'un modèle américain. Cela peut permettre aux associations de profiter de compétences pointues qu'elles n'auraient pu se payer. Pour ces salariés débutants, ce bénévolat agit comme une formation professionnelle. L'apparition de ces consultants *Pro bono* est bien l'indice du développement du bénévolat de compétences.

Qu'implique le bénévolat de compétences ?

L'idée sous-jacente: l'entreprise sait mieux faire. Quand il s'agit de publicité ou de comptabilité, qui sont vraiment des métiers, on peut l'admettre. Mais quand ce bénévolat touche les ressources humaines, le management, l'audit, cela pose question, comme dans le cas d'ailleurs du *new public management*.

Les associations oublient qu'elles ont des compétences à faire valoir.

Les associations doivent aussi se demander ce que le bénévolat de compétences renvoie aux autres bénévoles, surtout quand le salarié mis à disposition remplit les mêmes missions qu'eux. C'est très dévalorisant pour un bénévole de longue date, qui a acquis les compétences nécessaires au fur et à mesure, d'autant que certaines associations ont tendance à survaloriser les « bénévoles de compétence »...

Aux États-Unis, des bureaux de placement ont été créés pour placer des salariés dans les conseils d'administration des associations . Cela peut s'avérer utile si l'association recherche du capital social ou des compétences très spécifiques. Mais il y a toujours un risque pour que cet administrateur réoriente les missions de l'association dans un sens qui n'est plus conforme à l'intérêt général. ●

Pour aller plus loin

Anne Bory, « Le monde des affaires à la tête du secteur non lucratif américain ? Un regard sociologique », *Entreprises et histoire*, n°56, 2009.

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Il faut faire du bénévolat pour le bénévolat et ne pas l'instrumentaliser

ENTRETIEN AVEC JEAN-BAPTISTE DE FOUCAUD

Fondateur de l'association Solidarités nouvelles face au chômage

L'engagement des chômeurs bénévoles est-il différent ?

Lorsqu'à Solidarités nouvelles face au chômage, on interroge les demandeurs d'emploi sur leur envie d'engagement, plusieurs réponses sont données. Soit ils n'y ont pas pensé, et, selon les cas, ne se sentent pas concernés ou, au contraire, n'y sont pas opposés. Le bénévolat peut alors être un moyen de se sentir utile, d'être valorisé par les autres, de reprendre une activité. Mais il faut s'assurer que le bénévolat proposé ne va pas les mettre en échec... D'autres demandeurs d'emploi répondent qu'ils ne veulent pas en faire car ils estiment que les bénévoles prennent le travail des autres et qu'ils veulent, eux, un vrai travail rémunéré. D'autres encore vont fuir dans le bénévolat car ils estiment leur retour à l'emploi trop difficile, voire inabordable. Le bénévolat est une bouée de sauvetage, mais une bouée qui va les éloigner un peu plus de l'emploi. Comme on le voit, la question du bénévolat des chômeurs est complexe.

Une tentation à éviter: se précipiter dans une relation d'aide pour fuir son état ou se fuir soi-même; lorsque le chômage dure, il crée une sorte de situation pathologique particulière:

une rancune envers la société, un manque de confiance en soi. Il rend le rapport à l'autre plus rugueux, ce qui se ressentira forcément dans l'activité associative. Mais le bénévolat peut également être très positif en termes de lien social, c'est aussi une manière de rester en activité.

Comment accueillir ces chômeurs bénévoles ?

Dans les associations «ordinaires», on ne sait généralement pas que tel ou tel bénévole est au chômage. Mais si cet état est connu, l'association doit y être attentive et proposer une écoute attentive (ce dont manquent le plus les chômeurs), ou leur conseiller de s'adresser à une association d'aide aux chômeurs. Mais en général, on cache son chômage, on n'a pas assez confiance dans l'entraide. Des pistes peuvent pourtant se dessiner quand il y a dialogue, et on peut même créer un lien spécial autour de cette situation particulière qu'est le chômage.

Il n'y a en tous cas aucune objection à utiliser les compétences professionnelles des bénévoles chômeurs, c'est une façon d'entretenir ses compétences et de préserver sa dignité par

l'activité; mais il faut prendre garde à ne pas enfermer un chômeur dans des activités devenues obsolètes.

Est-ce que le bénévolat favorise le retour à l'emploi ?

Il faut faire du bénévolat pour le bénévolat et ne pas l'instrumentaliser. Le bénévolat doit être respecté pour ce qu'il est: une action altruiste, avec une part de valorisation de soi. Ceci étant, il ne faut pas exclure non plus que le bénévolat puisse être l'occasion de trouver du travail. On peut parfois le transformer en contrat aidé. C'est un moyen précieux de refaire des contacts. Les compétences acquises dans les associations peuvent être réinvesties ailleurs. Il y a une interaction réelle. Les retombées de l'engagement associatif sont imprévisibles, mais elles ne sont pas nulles. Il ne faut ni les chercher, ni les exclure. ●

Pour aller plus loin

- Le site de Solidarités nouvelles face au chômage www.snc.asso.fr

Le monde des bénévoles doit s'interroger sur ses fondements mêmes

TRIBUNE DE MARC-OLIVIER PADIS



Marc-Olivier Padis,
Rédacteur en chef
de la revue *Esprit*

En faisant de 2011 l'Année du bénévolat et du volontariat, l'Union européenne place le monde du bénévolat sous les projecteurs. Le rendez-vous est important pour ce secteur foisonnant et trop mal connu mais ne doit pas conduire à l'observer comme si l'on pouvait laisser dans l'ombre le paysage à l'entour et ses interférences avec l'activité bénévole. En effet, les réalisations et les difficultés des bénévoles ne relèvent pas des seules particularités du monde associatif mais aussi, et peut-être avant tout, de la manière dont celui-ci est marqué par les transformations qui affectent aujourd'hui plus largement notre rapport au travail, à l'intérêt général et à la participation démocratique.

Le monde des bénévoles ne peut ignorer que le travail salarié, où l'implication individuelle dans sa tâche apparaît, plus que jamais, comme une condition de la réussite collective, s'interroge beaucoup sur l'épuisement de l'encadrement par la contrainte hiérarchique. Par un curieux chassé-croisé, le monde associatif vante le « professionnalisme » de ses bénévoles au moment même où, pour la réussite professionnelle, l'engagement (dans sa tâche) et l'autonomie sont davan-

teur valorisées que l'observance des prescriptions. La délimitation entre le travail contraint et le travail volontaire tend ainsi à se brouiller, au risque de banaliser le principe de libre adhésion qui distingue la bénévolat.

Le mode de financement des associations a également beaucoup changé, en particulier pour les secteurs qui dépendent des subventions publiques. On parle trop rapidement d'un « retrait » de l'État pour décrire les nouvelles règles du jeu, là où il serait plus exact de prendre en compte un nouveau mode de gestion publique, dans lequel le contrôle se fait à distance, par des batteries d'indicateurs et des instruments d'évaluation favorisant le management par objectifs et une apparente neutralité des procédures. Cette manière de dépolitiser le soutien aux associations résulte moins de choix personnels des interlocuteurs du monde associatif que de normes de politiques publiques qui se diffusent à tous les niveaux de l'État. Celui-ci ne se dégage pas à proprement parler mais cherche un nouveau positionnement et une nouvelle légitimité, qui tiendrait moins à sa fonction d'opérateur que de gestionnaire

garant des bonnes pratiques. Mais, dans ce cas, que devient l'autonomie d'action des bénévoles ?

Enfin, l'action bénévole jouit d'une bonne image publique, là où politiques, syndicalistes ou professionnels ne peuvent plus prétendre incarner l'intérêt général. Pourtant, ce consensus n'est peut-être qu'apparent. On crédite le bénévole d'une capacité d'engagement, là où l'on stigmatise la potentielle mauvaise foi du militant (syndical ou politique). Dans la culture de l'intérêt général qui nous caractérise, on reconnaît qu'il ne peut y avoir de vie civique sans engagement mais on craint les convictions fortes. Comment concilier l'aspiration à une neutralité des apparitions publiques (mise en œuvre de manière exemplaire dans la laïcité à la française) avec la mobilisation des citoyens « porteurs de causes »

« Liberté, autonomie, légitimité: le monde des bénévoles doit s'interroger sur ses fondements mêmes en cette année 2011. »

des situations d'urgence. La fonction démocratique des bénévoles ne peut être résumée dans un vague consensus mais rappelle la dynamique inévitablement conflictuelle de sociétés ouvertes et pluralistes. L'unité même du monde du bénévolat peut, dès lors, paraître soumise à de multiples tensions.

Liberté, autonomie, légitimité: le monde des bénévoles doit s'interroger sur ses fondements mêmes en cette année 2011 et pas seulement sur ses réalisations concrètes, sa communication ou sa valorisation. ●

ou même la reconnaissance des intérêts légitimes des individus qui ne sont pas seulement liés par un pacte abstrait de citoyenneté ? La fonction civique du bénévolat, célébrée dans les principes, peut apparaître plus rugueuse lors de mobilisations concrètes, qui s'inscrivent nécessairement dans le jeu de forces des rapports sociaux ou



NOUVEAU REGARD NOUVELLE FORMULE

La vie associative



Abonnement d'un an

À retourner à la CPCA - 28 place Saint-Georges - 75 009 Paris



Oui, je m'abonne à *La Vie Associative* pour un an soit trois numéros

Adresse de livraison

Mme M.

Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

Adresse de facturation (si différente)

Mme M.

Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

~~15€
PAR AN~~

**12€
PAR AN**



À compléter et à renvoyer avec un règlement de **12 euros** à l'ordre de la CPCA ou rendez-vous sur cPCA.asso.fr/la-vie-associative pour vous abonner en ligne.

EN NOVEMBRE, DEVENEZ ACTEUR DE CHANGEMENT !

Trouver un job utile / Acheter responsable / Consommer bio / Agir collectivement /
Entreprendre autrement / Épargner solidaire / Se déplacer écolo / Vivre ensemble /
Se protéger mutuellement



1500 manifestations en France
www.lemois-ess.org



NOVEMBRE

Le Mois
SOCIALE ET
SOLIDAIRE,
L'ÉCONOMIE
QUI SAIT
OÙ ELLE VA.
www.lemois-ess.org

UN ÉVÉNEMENT :



EN ALLIANCE AVEC :



*Pour un monde
coopératif*

CHEVILLON
imprimeur



Magazines

en courts et moyens tirages



contact

26, boulevard Kennedy 89100 Sens
Tél. : 03 86 65 04 78 Fax 03 86 65 07 84
chevillon-contact@orange.fr

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU MOUVEMENT ASSOCIATIF AVEC LA 



cPCA.asso.fr



mail.cPCA.asso.fr



facebook.com/cPCAfrance



twitter.com/cPCAfrance